



FEDERATION FRANCAISE DE TIR A L'ARC ***
Comité Régional Nouvelle-Aquitaine de Tir à l'Arc
COMITE DEPARTEMENTAL DE CHARENTE MARITIME (CD17)

Siège Social : 16 rue Pierre Dornic, 17700 Surgères

**PROCES-VERBAL DE LA REUNION
des Membres du Comité directeur
Rochefort, le 13 décembre 2017**

Excusé : Vivian Roux

Ordre du jour : Selon convocation

Accueil de la Présidente.

Bilan financier :

La Trésorière fait le point : Charges : 16 777 € Produits : 29 852 € Résultat : + 13 074 €

Ce résultat positif est notamment dû :

- Pas de salaire pour un ADS : en 2016-2017 salaire 2 700 € mais en 2018 prévisions : 20 000 €
- à une augmentation des licenciés 2017 : 991
- 3 stages : 4 000 €
- Interventions de Roland Riou
- Subvention Conseil Régional : 2 564 €
- Subvention CNDS : 4 900 € (demande 7 000 €)

Le club de Surgères demande une subvention de 1 000 € pour le Championnat de France : accord des membres du bureau à l'unanimité.

Comme les années précédentes, une aide financière va être attribuée aux archers qui ont fait un podium et aux équipes qui se sont maintenues en D1 et D2.

Déborah Grip : 2^{ème} championnat de France Nature
Sarah Bérard : 1^{ère} championnat de France Campagne
Oriane Riou : 3^{ème} championnat de France FITA jeune
Alain Villiaume Champion de France FFSA
Stéphane Faure champion de France Fédéral Handi
Maxime Guérin, champion de France FITA Handi

Equipes : Périgny et Rochefort

Aide financière aux arbitres :

Le CD payait 15 € pour un repas qui était pris par la Ligue Poitou-Charentes avant la création du Comité Régional Nouvelle-Aquitaine. Compte tenu que les frais de repas de cette réunion obligatoire est pris en charge par le Cterégional, le CD octroie 20 € forfaitaire pour le déplacement pour ceux qui participeront à cette réunion, sur document remis par le responsable départemental des arbitres. Le co-voiturage est évidemment très encouragé.

Pour les 2 réunions départementales, le CD octroie 15€ pour le repas pris en commun ensuite, sur tableau de présence tenu par le responsable départemental.

Assemblée Générale :

Les **rapports des commissions** devront parvenir **pour le 5 janvier au plus tard** à la Présidente avec copie à la Secrétaire.

Budget prévisionnel : Charges : 39 970 €. Le poste le plus important sera la rémunération de Roland Riou et de Jérôme Pitor : 20 400 €, ainsi que les déplacements : 3 000 €.

Concernant les produits :

- ✓ Interventions de l'ADS : PEL Rochefort et Soubise
- ✓ Stages
- ✓ TNJ : contribution de 100 € aux jeunes archers pour chaque participation

Demandes de subventions au Conseil départemental et CNDS + une action concertée « opération amazone » dans le cadre de « sport-santé ».

Projets 2018 :

- ✓ Emploi Roland Riou : stages, PEL, formations, passage dans les clubs, etc.
- ✓ Roland élabore un projet pédagogique dans une école pour 6 séances. Demande d'obtenir un agrément de l'Education Nationale
- ✓ Recherche autres pistes scolaires : Soubise, Saint Agnan, Echillais ?
- ✓ Nouveauté commission « sport-santé »

Espoir pour le Groupe Départemental Jeune : 4 – 5 archers en attente de qualificatifs. On verra après le Championnat Départemental pour une participation au Championnat de France.

Commission « Sport-Santé » :

Philippe Raffin informe les membres de son activité. Actuellement il a créé une affiche et des flyers qui seront distribués aux clubs. Philippe a vu Philippe Ortuno pour organiser une journée formation à Marans. Il faut un référent par club. Les clubs doivent s'engager. Aide de la Ligue Contre le Cancer de Charente-Maritime. La FFTA accorde un tarif préférentiel des licences.

Geneviève propose de faire une demande de subvention « action concertée » au CNDS. Les clubs doivent faire un dossier concernant les besoins en matériel.

Philippe Raffin demande une convention avec la Ligue Contre le Cancer.

Questions diverses :

S'agissant de la FFH, Michel Armengol informe des clubs susceptibles d'organiser un Championnat de France (Périgny, Niort). Si organisation par Périgny, la compétition pourrait se dérouler sur le site des Expositions de La Rochelle ?

Michel sollicite des arbitres pour le Championnat de France FFSA le 25 janvier 2018.

Michel Grosjean informe les présents qu'il passe la main pour les labels mais terminera les dossiers engagés en cette fin d'année. Cette mission consiste à voir si le dossier du club est en adéquation avec les installations. 5 dossiers sont en instance.

Yannick Tirateau se propose pour être responsable des labels.

Jérôme Pitor s'occupera des récompenses et des trophées.

La Présidente lève la séance à 21 h 35.

La Secrétaire



Fernande Mattéra

La Présidente



Geneviève Freund